

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE ET HUMANITÉS NUMÉRIQUES

8h30 : Accueil des participants

8h45 : Mot d'accueil des organisateurs : **Alexandra Bensamoun**, Directrice du Cerdi
Arnaud Latil, membre du Cerdi et du Labex Obvil

Matinée : La liberté de constituer des corpus (9h00-12h10)

Présidence : **Alexandra Bensamoun**, Maître de conférences HDR, Université Paris-Sud

Introduction

09h00 : **Brève présentation des problèmes rencontrés par un chercheur en humanités numériques**

Alexandre Gefen, Chargé de recherche, CNRS - Université Paris-Sorbonne

09h20 : **L'expérience juridique des humanités numériques en Allemagne**

Silke Von Lewinski, chef de département, Institut Max-Planck de Munich

09h40 : **La liberté de création au service des humanités numériques**

Pauline Léger, ATER et membre du Cerdi, Université Paris-Sud

10h00 : **Des exceptions au droit d'auteur au secours des humanités numériques ?**

Laure Marino, Professeur, Université de Strasbourg

10h30 - 10h50 : Pause café

10h50 : **Les œuvres orphelines dans les humanités numériques**

Les œuvres orphelines dans les humanités numériques : une opportunité ?

Céline Castets-Renard, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

Les utilisations autorisées des œuvres orphelines : regard croisé sur les directives 2012/28/EU et 2003/98/CE

Cristiana Sappa, Assistant Professor, ESCP Europe, Department of Economics, Law and Social Sciences

11h30 : **Les humanités numériques : un danger pour le droit au respect des œuvres ?**

Noémie Enser, ATER et membre du Cerdi, Université Paris-Sud

Débat

12h10 : Déjeuner libre

Après-midi : La protection et l'exploitation des corpus numériques (14h00- 17h00)

Présidence : **Arnaud Latil**, Maître de conférences, Université Paris-Sorbonne

14h10 : **L'application du droit des bases de données aux corpus numériques**

Approche française, pertinence de la qualification et opportunité du régime

Sarah Dormont, Maître de conférences, Université Paris-Est Créteil, Laboratoire OBM (Obligations, Biens, Marché)

Approche internationale

Gemma Minero, Lecturer in Law, Universidad Autónoma de Madrid

14h50 : **L'application du droit d'auteur aux corpus numériques**

Michel Dupuis, Professeur, Université Lille 2

Audrey Ego, Doctorante, Université Lille 2

15h30 : **Les livres indisponibles dans les humanités numériques**

Florence-Marie Piriou, Sous-directrice de la Sofia

15h50 : **Portée et limites de la gestion collective**

Gilles Vercken, Avocat

Propos conclusifs :

16h10 : **Numériser 50 ans d'affiches, plans et gravures du Parvis Saint-Jean : le traitement in concreto du droit d'auteur dans un programme national du Ministère de la Culture**

Martine Barré-Pépin, Chercheur associée du CREDESPO, Université de Dijon

Débat

16h50 : Clôture. **Didier Alexandre**, Professeur, Université Paris-Sorbonne

17h00 : Cocktail